

Paris, le 24 janvier 1995

LETTRE

Monsieur le Premier Ministre,

Les organisations non gouvernementales soussignées, inquiètes d'un risque d'enlèvement de l'application de la convention-cadre sur les changements climatiques, risque apparu par exemple lors du récent sommet européen d'Essen, demandent aux autorités françaises de peser de tout leur poids pour relancer la mise en oeuvre de ce traité à la veille du premier anniversaire de son entrée en vigueur.

Les scientifiques, aux niveaux tant international que français, comme en témoigne le dernier rapport de l'Académie des Sciences, ne cessent en effet de souligner qu'il est indispensable et urgent de renverser les tendances de l'effet de serre.

Nous pensons que notre pays, qui tient sa légitimité de la part qu'il a prise dans la négociation de la convention, peut et doit jouer un rôle déterminant en ce sens. Il dispose actuellement d'une opportunité avec l'exercice de la Présidence de l'Union Européenne, au moment où se prépare la conférence des parties contractantes qui va se tenir à Berlin en avril 1995.

Encore lui faut-il, pour emporter la conviction, être tout à fait crédible. Cela suppose d'abord un respect strict des engagements internationaux comme, par exemple, la remise dans les délais des rapports attendus de chaque Etat partie à la convention, ce qui n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui. Cela demande aussi une démonstration indiscutable de sa volonté d'aller de l'avant pour ce qui le concerne et notamment dans les directions énumérées ci-après.

1 - Il nous semble d'abord nécessaire d'améliorer la lisibilité des actions déjà entreprises dans leurs relations avec la limitation des émissions de carbone ; c'est le cas du "plan bois-énergie", du soutien au développement du transport combiné, des projets de transfert au rail du fret de certains axes lourds, des efforts entrepris pour enrayer la baisse de la part de marché du transport collectif. Il aurait pu en être de même pour le récent relèvement des taxes sur les carburants. Mais le traitement différencié de l'essence et du gazole nous paraît de nature à faire douter des intentions réelles du Gouvernement. Il traduit mal ce qui aurait pu constituer une volonté affichée de choix d'instruments fiscaux cohérents avec les engagements pris dans la convention ainsi qu'avec les propositions formulées dans les mémorandums remis par votre gouvernement à ses partenaires européens.

2 - D'une manière plus générale, il paraîtrait opportun de saisir l'occasion offerte par le récent débat sur

l'énergie en concrétisant les conclusions que vous-même lui avez apportées par des mesures de remise à niveau de la maîtrise de la consommation d'énergie. Celle-ci est une condition première d'obtention des objectifs visés par la convention-cadre, compte tenu d'une part de la dépendance de nombreux pays à l'égard des combustibles fossiles, et d'autre part des limites imposées par les ressources planétaires et par les conditions d'utilisation des technologies de substitution. Pour faire face à cette réalité, mais aussi pour être entendu dans les discussions européennes et internationales, notre pays doit retrouver en la matière le dynamisme qui lui fait actuellement défaut.

3 - Parmi les actions allant dans ce sens, nous insistons particulièrement sur la politique des transports, domaine dont l'évolution tendancielle est rigoureusement contradictoire avec les objectifs de la convention. Le cadre européen est particulièrement bien adapté au redressement indispensable et la France est bien placée pour en être l'initiatrice : si elle a à gagner à atteindre les performances de ses voisins du Nord pour les transports urbains, elle a moins que d'autres laissé chuter la part du transport ferroviaire ce qui, dans sa position géographique, constitue un atout important.

4 - Les dispositions de la convention-cadre concernant la prise en charge par les pays industrialisés des contraintes supplémentaires induites pour les pays du Sud ne doivent pas rester lettre morte, au risque de paralyser le dispositif que nous avons réussi à négocier avant la conférence de Rio. Promoteur du G.E.F., puis s'étant dotée elle-même d'un Fonds pour l'Environnement Mondial, la France est parfaitement qualifiée pour exercer une vigilance rigoureuse dans le suivi des décisions prises en ce domaine, et d'abord pour ce qui concerne l'Union Européenne.

5 - Toutes ces actions demandent, de la part de l'opinion publique, autant que possible une adhésion, et pour le moins une compréhension des enjeux et des choix qui les sous-tendent. Or, malgré les efforts que nos organisations déploient en ce sens, force est de constater la très grande méconnaissance du sujet dont témoigne la population dans notre pays. Elle ne pourra sans doute pas être surmontée sans une vigoureuse action de formation et d'information menée par les pouvoirs publics avec leurs moyens propres et avec le concours notamment de l'audiovisuel public, généraliste ou spécialisé dans le domaine éducatif. Nos organisations pourront si vous le souhaitez vous soumettre des projets en ce sens.

6 - La mise en oeuvre de toutes ces actions exige enfin que soit clairement affirmé le rôle de la mission interministérielle pour l'effet de serre placée auprès de vous. La nomination de son Président que nous espérons prochaine,

pourrait constituer une excellente occasion de reformuler l'ensemble de la politique de la France en ce domaine. Cette mission doit disposer de moyens renforcés pour engager les études nécessaires à l'éclairage des décisions relatives aux actions qui viennent d'être évoquées, en relation avec les partenaires concernés. Elle doit aussi être en mesure d'organiser la présence de la France dans les instances européennes et internationales, tant au niveau de l'expertise qu'à celui de la représentation gouvernementale en évitant la confusion parfois dommageable entre les deux missions.

Conscientes de l'implication de tous les acteurs sans exception dans les responsabilités engagées par la convention-cadre sur les changements climatiques, les ONG soussignées ne ménagent pas leur efforts, notamment dans toutes les formes de partenariat au sein desquelles elles agissent en France, ainsi que dans les relations internationales qu'elles ont nouées avec leurs homologues. Ces efforts risquent cependant d'être vains s'ils n'entrent pas en résonance avec une action déterminée des pouvoirs publics et si les pays comme la France les mieux placés pour jouer un rôle moteur ne s'engagent pas clairement.

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de toute notre considération.

*Lettre signée par des organisations engagées dans le suivi de la Conférence de RIO :*

*Association Internationale de Techniciens Experts et Chercheurs AITEC (Gustave Massiah)*

*Centre de Recherche et d'Information pour le Développement CRID (Suzanne Humberset)*

*Climate Network Europe (Antoine Bonduelle)*

*Dossiers et Débats pour le Développement Durable 4D (Michel Mousel)*

*Energy 21 (Robert Lion)*

*France Nature Environnement (Patrick Legrand)*

*Global Chance (Benjamin Dessus)*

*Les Amis de la Terre (Pierre Samuel)*

*Un monde à venir (Annie Simon)*

*Secrétariat : 4D, 31 rue de la Butte aux Cailles - 75013 Paris*